

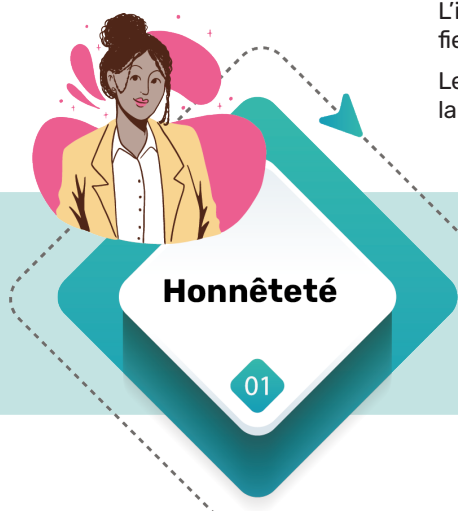


L'intégrité intellectuelle au cœur de nos pratiques académiques !

L'intégrité intellectuelle fait appel au sens de l'engagement, des responsabilités, au respect et au souci de la qualité, lesquels se retrouvent dans la mission et les valeurs du Cégep.

L'intégrité est aussi gage de fierté : fierté d'avoir réalisé son propre travail, fierté d'obtenir son diplôme sans tricher.

Le Cégep soutient les étudiant·es et l'ensemble de la communauté dans la valorisation du travail académique éthique et la lutte contre le plagiat.



Honnêteté

01

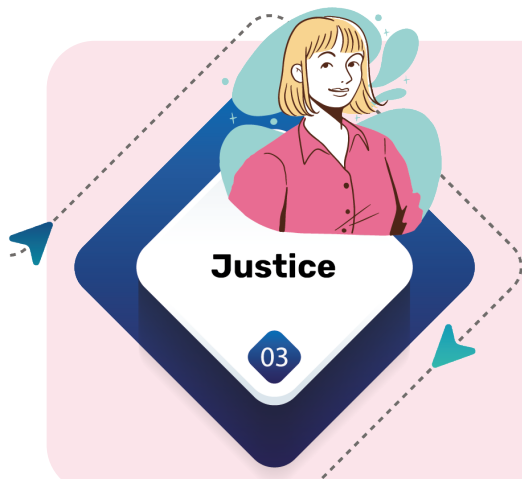
L'honnêteté « constitue le fondement indispensable de l'intégrité. Elle est une condition préalable à la pleine réalisation de la confiance, de la justice, du respect et de la responsabilité. L'honnêteté commence avec les individus et s'étend à la communauté. »

La confiance est « la capacité à se fier à la véracité d'une personne, d'un fait (...). Qu'il s'agisse d'un travail étudiant ou d'un travail de recherche, [chaque personne] doit pouvoir être assurée que le travail n'est pas falsifié et que les normes sont appliquées de manière équitable. La confiance permet aux étudiant(e)s, [aux professeurs et] chercheurs de collaborer, de partager de l'information, de faire circuler des idées nouvelles librement, sans peur (...) La confiance est réciproque : Être digne de la confiance des autres et s'autoriser à faire confiance vont main dans la main. »



Confiance

02



La justice, l'équité, visent un traitement impartial et équitable.

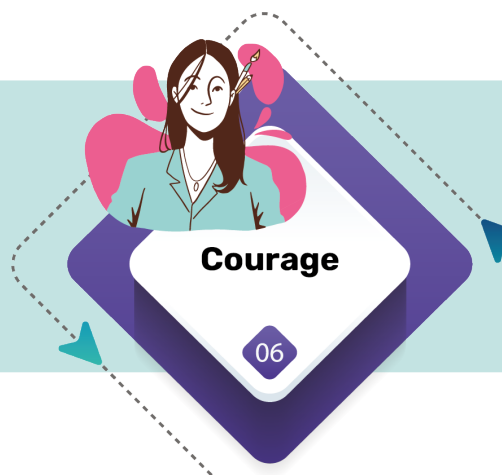
Cela suppose notamment que « les étudiant(e)s réalisent leurs propres travaux [des travaux originaux et dont ils sont les auteur(trice)s], qu'ils reconnaissent de manière appropriée les travaux empruntés [selon les normes de référence et de citation], qu'ils respectent et soutiennent les politiques d'intégrité académique [au Cégep de Valleyfield : la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains, la Politique d'intégrité en recherche] ». Chacun•e « est en droit de s'attendre à un traitement juste et équitable, et se doit de traiter les autres de la même manière ».

Le respect « de soi signifie relever les défis sans compromettre ses propres valeurs. Le respect des autres implique de valoriser la diversité des opinions, de reconnaître la nécessité de mettre en doute, de tester et d'affiner des idées. »



La responsabilité permet de porter ensemble et individuellement les valeurs de l'intégrité. « Être responsable signifie refuser l'injustice, résister à la pression négative des pairs, et être un exemple positif. » C'est « assumer ses propres actions, et travailler à décourager et prévenir l'inconduite des autres ».

Le courage « est souvent interprété comme une absence de peur. En réalité, le courage est la capacité à agir en accord avec ses valeurs, en dépit de la peur. (...) Comme la capacité intellectuelle, le courage peut se développer seulement dans des situations où il est mis à l'épreuve. » Allié aux cinq valeurs précédentes, il contribue au développement et au maintien d'une culture d'intégrité.



Pour en connaître davantage



Tiré de : *The Fundamental Values of Academic Integrity* (3^e éd. 2021)

 **CC BY-NC-SA 4.0**

Extraits : traduction libre et adaptée. Cégep de Valleyfield. 2025.



Mon travail est-il prêt à être remis?

1	Est-ce que j'utilise un de mes anciens travaux ou celui d'une autre personne? J'ai préalablement obtenu l'accord de mon enseignant·e et je fais référence au travail utilisé dans mon travail actuel. Si je ne fais pas les corrections nécessaires avant la remise du travail, je me place en situation de PLAGIAT, FRAUDE ou TRICHÉRIE. Mon travail n'est pas intègre. Je m'expose à des sanctions institutionnelles.
2	Est-ce que j'utilise un dessin, une photo, un graphique, une musique, une vidéo ou toute autre œuvre produit·e par un individu? Des DROITS D'AUTEUR sont rattachés à l'œuvre, je peux y RÉFÉRER, mais je ne la diffuse pas sans permission. OU L'œuvre est LIBRE de droits, je peux l'UTILISER en reconnaissant la paternité de l'œuvre originale et selon les conditions d'utilisation applicables. Si je ne fais pas les corrections nécessaires avant la remise du travail, je me place en situation de PLAGIAT, FRAUDE ou TRICHÉRIE. Mon travail n'est pas intègre. Je m'expose à des sanctions institutionnelles.
3	Est-ce que je copie-colle des extraits de texte dans mon travail? Je mets des guillemets et indique la référence de la source pour en faire une citation selon les normes méthodologiques applicables. Si je ne fais pas les corrections nécessaires avant la remise du travail, je me place en situation de PLAGIAT, FRAUDE ou TRICHÉRIE. Mon travail n'est pas intègre. Je m'expose à des sanctions institutionnelles.

4	Est-ce que je reformule dans mes mots des phrases ou des idées trouvées dans une publication ou sur internet?	
	 Je fais une paraphrase en indiquant la source en référence selon les normes méthodologiques applicables.	 Si je ne fais pas les corrections nécessaires avant la remise du travail, je me place en situation de PLAGIAT, FRAUDE ou TRICHÉRIE. Mon travail n'est pas intègre. Je m'expose à des sanctions institutionnelles.
5	Est-ce que j'utilise une application d'intelligence artificielle pour réaliser une ou plusieurs étapes de mon travail?	
	 Je respecte les consignes données par l'enseignant·e sur l'utilisation de l'IA dans ce travail et je déclare mon utilisation.	 Si je ne fais pas les corrections nécessaires avant la remise du travail, je me place en situation de PLAGIAT, FRAUDE ou TRICHÉRIE. Mon travail n'est pas intègre. Je m'expose à des sanctions institutionnelles.
6	Est-ce que j'ai réalisé ce travail seul·e ou en équipe?	
	 Travail individuel : je suis seul·e responsable d'utiliser l'information de manière éthique. OU Travail d'équipe : nous nous sommes assuré·es ensemble d'utiliser l'information de manière éthique, car nous sommes collectivement responsables de l'intégrité du travail.	 Si je ne fais pas les corrections nécessaires avant la remise du travail, je me place en situation de PLAGIAT, FRAUDE ou TRICHÉRIE. Mon travail n'est pas intègre. Je m'expose à des sanctions institutionnelles.
7	Mon travail est-il prêt à être remis?	
	 Ma démarche est terminée. Mon travail est intègre et prêt à être remis.	 Je reprends donc ma démarche et m'assure que les étapes 1 à 6 soient au vert  avant de remettre mon travail.